

Le Noiséen

Votre journal d'information municipale



Noisy demain ?!? (page 4)

Les Espaces d'Abraxas de l'architecte espagnol Ricardo Bofill vont doubler de volume avec la construction d'un nouvel ensemble de 600 à 800 logements, sur le même modèle architectural, en lieu et place du groupe scolaire du Clos des aulnes.



Photomontage

Chères Noiséennes,
Chers Noiséens,

En ce début d'année 2018, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année. Qu'elle vous apporte des moments de bonheur partagés avec vos proches, parents et amis, des moments de plaisir de la vie quotidienne, ainsi que la santé.

Nous adressons des vœux particuliers aux personnes pour qui ces moments de fêtes n'ont été qu'une parenthèse et n'ont pas permis d'effacer les difficultés de la vie quotidienne, dans une société toujours marquée par l'accroissement des inégalités dans le monde, mais aussi en France. Dans cette période nous formons le vœu que notre société soit plus bienveillante à l'égard

des plus fragiles, que les fruits du développement soient mieux partagés et laissent moins de personnes sur le bord du chemin de la croissance. Nous pensons notamment aux travailleurs précaires, aux sans-abri et mal logés, aux personnes dépendantes, isolées ou exclues du monde du travail ou aux réfugiés contraints de quitter leur pays.

Nous saluons l'action des centaines de Noiséens qui donnent de leur temps, bénévoles des Restos du cœur, d'ATD quart monde et de toutes les associations qui par leur engagement auprès des plus démunis font que, pour ces derniers, la période de fin d'année ait été aussi un moment de fête, qui leur permettent d'oublier l'espace d'un moment les difficultés du quotidien. Plus que jamais, dans une société marquée par

l'exclusion des personnes les plus fragiles, le rôle des associations caritatives est indispensable et permet de pallier les injustices générées par notre société.

Pour notre part, cette année 2018 nous permettra d'aller au-devant des Noiséens, d'échanger avec eux, de porter une voix différente de celle de la majorité municipale. À Noisy, nous consacrerons notre énergie à proposer une alternative crédible, sérieuse et porteuse d'espoir en vue de l'élection municipale.

En attendant, à toutes et tous nous vous souhaitons donc que cette année 2018 vous apporte le meilleur pour vous et ceux qui vous sont chers.

Hervé Carré,
secrétaire de section.



COUP DE BEC

Dimanche 17 décembre, Mme Marsigny conviait les Noiséens à l'inauguration de la halle rénovée du marché du centre-ville. **L'occasion, une fois de plus, de s'attribuer les mérites des autres puisque ces travaux ont été initiés par l'ancienne majorité.**

Après avoir invité quelques élus à la tribune, dont un sénateur des Pavillons-Sous-Bois dont on se demande ce qu'il faisait là, **Mme Marsigny a indiqué que ce projet de rénovation avait été revu par ses soins :** exit le restaurant prévu à l'étage et déplacement du local de stockage qui faisait tache devant sa propriété qu'elle a depuis lors vendue (voir notre édition précédente), dénaturant de fait le vis-à-vis de la brasserie et de la librairie qui ont désormais un mur aveugle en face d'elles.

Jusqu'ici rien que de très normal. **Et puis, Mme Marsigny se mit à parler aux pigeons !**

Devant des Noiséens médusés, **Mme Marsigny interpella les pigeons présents dans la halle pour leur demander, dans des termes assez fleuris, d'aller nicher ailleurs.** À ce jour, si l'on en juge par la présence persis-

« il semble que Mme Marsigny n'ait pas été entendue par ces oiseaux »

Quand Mme Marsigny parle aux pigeons

tante des volatiles et de leurs fientes, il semble que Mme Marsigny n'ait pas été entendue par ces oiseaux.

Sans doute que **si Mme Marsigny avait choisi de parler aux commerçants du marché plutôt qu'aux pigeons pour améliorer avec eux la halle** au lieu de modifier le projet à des fins personnelles, **les commerçants dont la redevance d'occupation a considérablement augmenté auraient moins eu l'impression de se faire... « pigeonner ».** ♦



ÉCHOS POSITIFS



Ça vous plaît ? Mais ce n'est pas elle qui l'a fait !

Le marché du Pavé Neuf

Depuis quelques mois maintenant, un marché est installé au Pavé Neuf, allée Louis Aragon. **Cette renaissance, puisqu'un marché existait dans ce quartier jusqu'au milieu des années 80 est une bonne nouvelle.** Nous attendons toujours l'inauguration par Mme Marsigny de ce marché imaginé et conçu par l'ancienne majorité municipale.

Le groupe scolaire Simone-Veil

Lors du Conseil municipal d'octobre dernier, Mme Marsigny a proposé de baptiser le futur groupe scolaire de la ZAC du Clos d'Ambert du nom de l'ancienne ministre. **C'est très bien.** Rappelons quand même que cette proposition émane d'Emmanuel Constant, Conseiller municipal d'opposition et Vice-Président du Conseil départemental, qui l'a faite dès juillet dernier. **Avant le Conseil municipal, ce sont les enfants du Clos d'Ambert qui ont voté pour le choix de ce nom.** ♦

C'est elle qui l'a fait, et ça nous plaît !

Le développement des moyens numériques au sein des écoles

Après les écoles du Mont d'Est et du Pavé Neuf, ce sont quatre écoles supplémentaires (Clos d'Ambert, Clos de l'Arche, La Varenne et Clos des Noyers) qui vont **bénéficier du déploiement de tablettes mobiles et d'ordinateurs pour travailler sur les ressources numériques.**

Une crèche à Maille Horizon Nord

Le 14 décembre dernier, le Conseil municipal a voté l'achat d'une coque en pied d'immeuble afin d'y installer une crèche. **220 m² destinés à accueillir les tout-petits.** ♦

C'est elle qui veut le faire et on aime déjà !

L'aménagement du Fort de Villiers

Lu dans la presse en janvier, en partenariat avec la Fondation Wilmotte, **un concours est lancé pour la réhabilitation du Fort de Villiers.** C'est une bonne idée de redonner vie à ce lieu en sortant d'une seule logique de préservation du patrimoine.

Les candidats devront transformer ce site en un centre dédié à l'innovation, au sport et à la culture, un projet architectural qui devra pouvoir s'inscrire dans le cadre des jeux olympiques de 2024. Les lauréats verront leur projet exposé à Venise dans le cadre de la Biennale internationale d'architecture.

Nous soutenons cette initiative pour laquelle Mme Marsigny, contrairement à son habitude, n'a pas communiqué et pourtant elle pourrait en être fière. ♦

Informations sur : prixw.com



Le marché du Pavé Neuf vous accueille tous les vendredis après-midi, de 15h à 20h, allée Louis-Aragon (place du Carrousel).



Survivante de la Shoah, porteuse de la loi sur l'IVG et Européenne convaincue, Simone Veil s'est éteinte le 30 juin 2017, à l'âge de 89 ans.



Au cœur du nouveau quartier, on trouvera une nouvelle structure pour les tout-petits.



Un projet architectural qui devra pouvoir s'inscrire dans le cadre des jeux olympiques de 2024 avec un projet entre 8.000 à 15.000 m² sur les 4 hectares du terrain..

Faut-il un deuxième Palacio ?

Élue sans autre projet que celui de défaire en partie ce qui a été fait sous la précédente mandature ou d'en récolter les fruits, Mme Marsigny a jeté son dévolu sur les Espaces d'Abraxas, ensemble monumental de logements réalisé au début des années quatre-vingt par M. Ricardo Bofill, pour en faire un projet emblématique.

Depuis son élection, Mme Marsigny multiplie les fêtes, les réunions publiques, les visites médiatiques de M. Bofill et les annonces dans ce quartier.

Nous pourrions nous arrêter sur toute cette communication municipale autour du quartier d'Abraxas, nous interroger sur le coût des deux « sons et lumières » programmés ces derniers mois, sur la prise en charge des frais des déplacements de M. Bofill à plusieurs reprises dans notre

«Après avoir expliqué que c'en était fini des projets pharaoniques, Mme Marsigny veut construire un Palacio N° 2.»



ville ou sur le sentiment des habitants des autres quartiers de Noisy qui se demandent pourquoi Mme Marsigny met autant d'enthousiasme et de moyens dans cet ensemble urbain dans lequel ils ne se reconnaissent pas.

Mais c'est sur le projet, le seul de Mme Marsigny connu à ce jour, qu'il convient de s'arrêter.

Après avoir expliqué que c'en était fini des projets pharaoniques, **Mme Marsigny veut construire un Palacio N° 2.**

Avec six-cents logements supplémentaires, doublant ainsi le nombre de logements existants, Mme Marsigny souhaite s'engager dans une urbanisation folle, une densification urbaine incontrôlée avec un « architecte star » pour construire des immeubles de sept étages autour des Espaces d'Abraxas.

Cette conception architecturale monumentale, minérale, datant de quarante ans ne fera que renforcer les difficultés que ce quartier connaît déjà.

Plutôt que de contribuer à régler les problèmes existants et quotidiens présents au Palacio, Mme Marsigny va en ajouter.

En expliquant que les habitants vont voir leurs conditions de vie s'améliorer avec ces constructions, grâce notamment à des commerces de proximité qu'elle promet aux pieds des futurs immeubles... Mme Marsigny ment aux Noisériens. Quel commerce voudrait en effet s'installer à proximité immédiate du centre commercial des Arcades?

Si l'on peut reconnaître que la précédente majorité n'a pas porté de projet positif pour les Espaces d'Abraxas ces dernières années, **Mme Marsigny se trompe en pensant redresser ce quartier en doublant le nombre de logements.**

Entre la destruction irréaliste de cet ensemble envisagée il y a quelques années et le projet municipal d'extension, il y a sans doute une voie médiane qui n'a pas été explorée tant Mme Marsigny veut se démarquer de son prédécesseur.

Et pourtant, cela avait bien commencé : en rénovant l'aire de jeux qui est aujourd'hui promise à la démolition si le projet d'extension a lieu, ou en « mettant



un coup de propre» sur les espaces publics, Mme Marsigny avait envoyé un bon signal.

« De notre côté, nous ne croyons ni en la destruction, ni en l'extension. »

Mais, ce n'est faire injure à personne, et surtout pas aux habitants actuels des Espaces d'Abraxas, que de dire que l'on ne vit pas bien dans cet ensemble, que nombre de propriétaires cherchent à vendre leur bien, que les locataires cherchent à partir et que ceux qui restent le font plus par contrainte que par choix.

Quant à ceux qui croient que Mme Marsigny va régler leurs difficultés en reproduisant les mêmes erreurs d'aménagement commises dans les années quatre-vingt, on peut les comprendre, mais leur déception sera grande.

De notre côté, nous ne croyons ni en la destruction ni en l'extension. Les Espaces d'Abraxas existent et, qu'on le veuille ou non, ils sont là pour longtemps encore. Ainsi, cessons de promettre que « cela ira mieux demain » quand les immeubles seront détruits ou quand ils seront doublés.

En engageant un architecte qui va encore se servir de notre ville comme d'un terrain d'expérience, pour flatter son ego et celui de notre Maire, Mme Marsigny remet à plus tard l'amélioration des conditions de vie des habitants du Palacio. Déprimant. ♦

Bas-Heurts : le bout du tunnel ?

Lors du conseil municipal d'octobre a été présenté le nouveau projet d'aménagement du quartier des Bas-Heurts, dénommé simplement « ZAC des Bas-Heurts ». **Ce projet vient modifier l'ancienne « ZAC du Clos-aux-Biches » portée par la précédente majorité.**

« Mme Marsigny reprend une grande partie du projet précédent, validant ainsi la nécessité d'un réaménagement complet de ce quartier »

Petit rappel historique : la « ZAC du Clos-aux-Biches » prévoyait, sur un périmètre de 11,5 ha, en limite de Bry-sur-Marne, le réaménagement complet du quartier avec la création de 1 500 logements, accompagnés de commerces de proximité en pied d'immeubles. Ces logements étaient organisés autour d'un grand parc central, prolongeant le nouveau parc créé sur la « ZAC Maille-Horizon Nord » limitrophe, en direction de la Marne. **Ce projet a été source de conflits entre l'ancienne majorité et une partie des habitants du quartier, conduisant à une situation de blocage.**

Pour sortir de cette situation, Mme Marsigny a donc remanié le projet (confirmant ainsi qu'il était nécessaire et opportun) pour, notamment, prendre en compte les observations de certains habitants. Du moins, c'est ce qui nous est annoncé. Qu'en est-il exactement ?

Nous retrouvons le plan de base de l'ancien projet : le périmètre de 11,5 ha n'a pas changé et les immeubles prévus sont toujours organisés autour d'un parc central, avec des commerces prévus en pied d'immeubles. Enfin, **la nouvelle école de quartier reste celle prévue sur la ZAC voisine de « Maille-Horizon Nord ».** Elle est d'ailleurs actuellement en construction.

Après les points communs, il y a des différences : ainsi, l'aménagement du périmètre de la ZAC sera partiel et

réalisé en fonction des acquisitions foncières déjà effectuées (par l'ancienne majorité) ou pouvant l'être à l'amiable uniquement, suivant en cela une promesse de campagne de Mme Marsigny. La hauteur maximale des immeubles sera de R+4+combles, comme pour le Clos-St-Vincent. Conséquence des deux points précédents, le nombre de logements créés sera ramené à 700 ou 900 suivant les acquisitions foncières et le parc central sera réduit en largeur pour compenser la perte de foncier liée à la préservation de certains pavillons, mais **il est conservé dans son principe de « coulée verte ».** Enfin, **il est prévu la création de deux équipements publics restant à créer : une crèche et une Maison pour tous (MPT).**

Au total, Mme Marsigny reprend une grande partie du projet précédent, validant ainsi la nécessité d'un réaménagement



complet de ce quartier et elle le fait en profitant des acquisitions foncières déjà réalisées.

De notre côté, si nous pensons que la création d'une crèche est une bonne nouvelle, la création d'une nouvelle MPT interroge, car il en existe déjà une dans le quartier de la Varenne, à proximité immédiate de la ZAC des Bas-Heurts. **N'existe-t-il pas d'autres équipements publics utiles sur le quartier ? Un gymnase ?**

Par ailleurs, le type de commerces envisagés n'étant pas précisé, nous ne pouvons qu'émettre le vœu qu'il s'agisse de commerces de proximité utiles aux

habitants (boulangerie, pharmacie, supérette, etc.) plutôt que des commerces de services (agences en tout genre) comme Mme Marsigny a pris l'habitude d'en installer ces derniers mois.

Mais, sur ce projet, nous souhaitons attirer tout particulièrement l'attention sur un point : vu la réduction du nombre de logements prévus, ainsi que les deux équipements publics encore à créer, nous sommes inquiets au sujet de l'équilibre financier de l'opération d'aménagement.

« la perspective d'un déficit sur cette opération d'aménagement nous préoccupe. »

En effet, le nombre de logements à construire est en forte baisse par rapport à ce qui était prévu initialement. **Cette réduction amène évidemment une diminution des recettes, car les droits à construire sont inférieurs au projet précédent.**

Quant aux dépenses, elles demeurent puisqu'il faudra financer les voiries, les réseaux, l'école, le parc, la crèche ou encore la MPT. Ainsi, la perspective d'un déficit sur cette opération d'aménagement nous préoccupe. **Et en cas de déficit important, ce sont les impôts des Noiséens qui combleraient le trou.**

Ce projet confirme donc le réaménagement global du quartier et permet de sortir d'une situation de blocage qui n'a que trop duré. Par ailleurs, si l'équilibre financier de l'opération nous préoccupe, nous savons aussi que le « portage foncier » des terrains déjà acquis par la ville a également un coût. **Ainsi, cet aménagement futur du quartier des Bas-Heurts est une avancée positive à défaut d'être complètement satisfaisante. Et, dans ses grandes lignes, il reste, malgré tout, un projet acceptable à défaut d'être complètement rassurant.** ♦

Cadre de vie : Un premier bilan

Rappelez-vous, c'était il n'y a pas si longtemps, lorsque Mme Marsigny faisait campagne en diffusant des documents truffés de photographies de dépôts sauvages et d'immondices, de rues pleines de nids de poules ou de poubelles ayant élu domicile durablement sur les trottoirs. Il s'agissait, à l'époque, de dénoncer une ville sale et mal entretenue.

Élue Maire, quelle est son action dans ce domaine? Aujourd'hui, cela s'est-il arrangé?

Avec une campagne d'affichage «réalisée sans trucage» montrant des ordures, des mégots, des déjections et autres détritiques, Mme Marsigny met en scène des comportements, certes condamnables, sans y apporter de solutions. Les habitants respectueux de leur environnement doivent donc supporter les incivilités des autres? Mais peut-être a-t-elle attendu d'être miraculeusement élue pour découvrir les incivilités, mal qui ronge nos es-

paces publics. Alors quelles solutions? A-t-on vu fleurir des cendriers de rues? Des poubelles plus nombreuses? Des agents municipaux plus nombreux pour nettoyer? Non, **rien à part une campagne d'affichage coûteuse qui ne fait que dénoncer ces comportements. Il est peu probable que les auteurs de ces actes se soient mis à trembler devant ces clichés.**

Par ailleurs, bien vivre dans son quartier c'est aussi pouvoir se déplacer facilement et en toute sécurité y compris lorsque l'on est cycliste. Mais avec Mme Marsigny les projets de pistes cyclables sont tombés aux oubliettes. Pire, les débuts du réseau qui devait se construire peu à peu ont été supprimés comme sur l'avenue du Général-de-Gaulle par exemple au profit d'une piste cyclable sinueuse et dangereuse à contresens sur l'Avenue Clemenceau.

Mais la qualité de vie se définit aussi par une politique d'urbanisme maî-



Extrait d'un document de campagne de Mme Marsigny en 2015.

trisée et équilibrée. Alors que toute l'énergie de l'équipe municipale se focalise sur le quartier des Espaces d'AbraXas (à en croire la tribune du groupe majoritaire dans le Noisy mag de décembre), **le seul projet qui en émerge c'est de doubler son nombre d'habitants (cf. p. 4) et de lancer 144 000 € d'« études »** pour avoir un diagnostic? Pour une équipe qui prône le dialogue et la concertation, n'est-il pas moins coûteux et plus efficace d'écouter ceux qui y vivent?

Bref, il est donc facile de constater que Mme Marsigny, pourtant entourée d'une pléthore d'adjoints et de conseillers délégués dans ces domaines, n'a pas tenu ses promesses de campagne. ♦

Moins sale, mais plus sûre ? Pas sûr

Noisy était une ville sale et avec Mme Marsigny cela allait changer!

Deux ans après son élection, le constat est sans appel : les Noiséens n'ont pas vu le changement.

Les dépôts sauvages existent toujours, les papiers gras jonchent les sols et les containers restent sur l'espace public de jours comme de nuits.

Adeptes du «y-à-qu'à-faut-qu'on», Mme Marsigny n'a pas réglé le problème.

Si l'on peut toujours faire appel au sens civique des habitants, il ne faut pas ou-

blier que les villes qui ont pris ce problème à bras-le-corps ont surtout renforcé les équipes de nettoyage.

« Deux ans après son élection, le constat est sans appel : les Noiséens n'ont pas vu le changement. »

Mais Mme Marsigny a fait un autre choix : quadrupler les effectifs de la Police municipale plutôt que de renforcer les effectifs chargés de l'entretien des espaces publics.

Cela s'est-il traduit par une baisse des incivilités et de la délinquance?



Personne ne peut le dire puisque Mme Marsigny ne donne aucun chiffre, mais pour la saleté chacun peut se faire son opinion. ♦



Un parking gratuit qui coûte cher

La promesse de campagne de Mme Marsigny a fait long feu. **Après avoir instauré 30 minutes gratuites pour le stationnement en centre-ville, Mme Marsigny se rattrape sur les PV avec la mise en place du « forfait post-stationnement ».**



En portant l'amende à 30 €, Noisy devient donc une des villes les plus chères du département

Ce nouveau système vient en fait remplacer l'amende de classe 1 qui sanctionnait un stationnement sur un emplacement payant sans règlement ou hors délai.

Le montant de ce nouveau forfait est donc dorénavant fixé par les

Communes qui en encaissent directement le fruit (et non plus l'État, qui en reversait seulement une petite quote-part). Alors que dans de nombreuses communes les maires ont gardé le même montant de 17 €, Mme Marsigny

a décidé de porter la sanction à 30 €. Malgré la discrétion de nos élus, pourtant habitués à communiquer largement leurs décisions, **c'est une source importante de recettes supplémentaires** qui viendra donc compenser la gratuité accordée à certains quartiers, et **qui permettra de financer au moins partiellement les énormes coûts de la Police municipale** qui se fera un devoir de faire rentrer l'argent dans les caisses.

Pour mémoire, lorsqu'elle était dans l'opposition, Mme Marsigny n'avait pas voté le stationnement payant. Aujourd'hui elle double le tarif des amendes. ♦

Aires de jeux : à l'eau !



Mi-janvier, alors que le niveau de la crue est loin d'être à son maximum, les espaces de jeux flamboyants neufs sont déjà totalement immergés.

Des habitants avaient pourtant soulevé ce problème, mais l'écoute a donc ses limites et malgré les alertes des riverains, l'aire de jeu des bords de Marne a donc connu sa première immersion dès le début de crue de cette nouvelle année. Ce type de matériel et de revêtement n'étant pas conçu pour ces situations, il y a

fort à parier que la remise en état va coûter cher.

Dans le même temps, l'aire de jeux rénovée des Espaces d'Abraxas, projet nécessaire et réussi, est elle menacée de destruction pour laisser place au projet monumental Palacio 2 (voir p. 4).

En savoir plus sur le niveau des crues de la Marne : www.vigicrues.gouv.fr

« Prison » de Noisy : et si on y allait ensemble ?

Informé par Mme Marsigny de sa volonté de rencontrer le Président de la République, Emmanuel Macron, pour lui demander de revenir sur le projet gouvernemental d'installer un Quartier de préparation à la sortie (QPS) à Noisy, Emmanuel Constant, Conseiller municipal et Vice-Président du Conseil départemental, a proposé à Mme Marsigny de se joindre à elle pour défendre ensemble les intérêts de Noisy. (voir Photo)

C'est notre conception du rôle d'opposition municipale : **dire quand nous ne sommes pas d'accord mais soutenir l'action de la majorité quand nous la jugeons utile aux Noiséens.**

À l'heure où nous imprimons notre journal, aucune réponse n'est parvenue à Emmanuel Constant. ♦



Grand Paris Express : Mme Marsigny voit petit pour Noisy

À l'horizon 2023, l'une des plus importantes gares du réseau Grand Paris Express ouvrira ses portes dans le quartier du Champy à la limite entre les communes de Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne.

Cette nouvelle gare accueillera deux, voire trois nouvelles lignes de plus que la ligne A existante. La ligne 15 sud, desservira vingt-deux communes du Sud parisien et reliera Noisy-Champs au pont de Sèvres. La ligne 16 reliera Noisy-Champs à la gare Saint-Denis-Pleyel en desservant l'Est parisien, dont de nombreuses communes de Seine-Saint-Denis. La ligne 11 quant à elle, reliera Noisy-Champs à Rosny puis Les Lilas. Cependant, ce projet reste à ce jour assez incertain.

Ces aménagements, d'une ampleur inégalée depuis la construction de la ligne RER A, constituent un enjeu majeur pour le développement de notre commune, notamment sur le plan économique et pour la création d'emplois. En développant l'accessibilité, l'attractivité de notre ville sera plus forte et facilitera l'implantation d'entreprises sur Noisy. Emploi, transport, cadre de vie, circulation, développement économique, la nouvelle gare est un enjeu majeur pour Noisy.

Pourtant, la réunion publique de restitution de la concertation sur l'opération de réaménagement du secteur de la gare du Champy, qui s'est tenue le 14 novembre dernier, n'a pas été à la hauteur de nos attentes dans ce domaine.

Le projet présenté se limite au réaménagement des espaces de vie des quartiers périphériques : Champy, Hauts-Bâtons, Butte verte, Noiseraie. S'il est bien légitime que l'arrivée de cette gare soit l'occasion d'améliorer la qualité de vie des riverains, les enjeux d'un tel projet dépassent très largement les limites des quartiers périphériques et doit porter un projet de développement ambitieux pour notre ville.



Perspective de la gare Noisy-champs par Jean-Marie Duthilleul

Or, aucune proposition ne figure dans la restitution et aucune réponse n'a été apportée aux questions posées par les participants à la réunion. Rien ne nous a été dit sur un quelconque projet de développement de la zone industrielle Champy-Richardets, situé à moins d'un kilomètre de la future gare, alors que ce projet doit être l'occasion de développer un pôle d'attractivité économique de pointe.

“ Nous avons le sentiment que la ville de Noisy-le-Grand n'a pas de projet à la hauteur des enjeux ”

Qu'en est-il du projet de cluster sur la ville durable qu'on nous annonçait ? Quel projet pour améliorer les liaisons entre la future gare et le quartier d'affaires du Mont d'est ?

Nous avons le sentiment que la ville de Noisy-le-Grand n'a pas de projet à la hauteur des enjeux de l'arrivée de cette nouvelle gare et qu'à ce jour, c'est la commune de Champs-sur-Marne qui va tirer bénéfice de ce grand projet. Dès 2018 Champs-sur-Marne accueillera, par exemple, le siège national de la CASDEN Banque populaire au pied de la future gare.

Sans projet attractif pour les entreprises, la ville de Noisy-le-Grand risque de regarder passer les trains et ne subir que les inconvénients d'un tel projet, conduisant de nombreux résidents des communes limitrophes et de Seine-et-Marne à venir prendre le métro

au Champy pour aller travailler dans des villes qui, elles, auront saisi l'opportunité d'un tel projet pour le développement de leur territoire.

Mais peut-être Madame Marsigny ne nous a-t-elle pas tout dit lors de cette réunion de restitution de la consultation des habitants. Pour ne pas inquiéter les riverains ?

Lors du conseil municipal du 14 décembre, nous en avons appris un peu plus du projet de la municipalité avec la création d'une SPLA (société publique locale d'aménagement) qui sera maître d'œuvre de l'aménagement de ce grand projet.

Si les chiffres annoncent la création de 1.100 logements supplémentaires dans le quartier et de 48 000 m² de locaux d'activités et de services, ils restent toutefois beaucoup d'inconnues sur la réalisation de ce projet. D'ailleurs, la Ville a-t-elle vraiment la maîtrise du projet puisque, depuis le 1er janvier 2018, les compétences d'aménagement ont été transférées à l'établissement territorial Grand Paris-Grand Est, seul habilité à approuver ce projet.

Où seront implantés ces nouveaux logements et ces nouvelles surfaces d'activités, alors que la ville de Noisy-le-Grand dispose de très peu d'emprise foncière dans ce quartier ? Comment se fait-il que le périmètre de la ZAC n'inclut pas la zone industrielle des Richardets qui offre un potentiel de développement économique pour ce quartier ? Autant de questions qui restent aujourd'hui sans réponse.

Nous restons pour notre part vigilants à l'évolution de ce projet, pour défendre les intérêts de notre ville et des habitants du quartier qui ne peuvent que constater l'abandon de leurs espaces publics aux profits de promesses de lendemains merveilleux. ♦

Retour de la semaine de quatre jours : Et les enfants dans tout ça ?

Voilà, c'est fait ! Par une lettre datée du 30 novembre, Mme Marsigny annonce aux parents le retour à la semaine de 4 jours pour les petits Noiséens. Mme La Maire s'appuie sur un questionnaire, qui a recueilli 36,2 % de participation, où parents, enseignants et personnels de la ville se sont exprimés.

Le choix de la semaine de 4 jours a remporté 76,6 % des suffrages, pourtant, en plein conseil municipal, Mme Marsigny

a indiqué : « à titre personnel, je trouve que la semaine de 4 jours est une hérésie. » Pourquoi ce sondage alors si ce n'est pour satisfaire des intérêts cachés au mépris de ses propres convictions ?

Qui a intérêt à ce retour en arrière ? Qui sont les gagnants ? Qui sont les perdants ?



Les gagnants

La commune

En effet, **la mairie va économiser un budget conséquent** : une ½ journée de personnels de service et d'ATSEM en moins. Par ailleurs, ce choix va générer plus de recettes, car les futures inscriptions en centres de loisirs sont évidemment payantes.

Les enseignants

Huit professeurs des écoles sur dix préfèrent en finir avec la semaine de 4 jours et demi selon une consultation menée au printemps par leur syndicat majoritaire, le SNUipp. « La semaine de 4 jours était perçue comme un acquis social par les professeurs : leur demander de revenir le mercredi a été mal perçu en 2012 », observe un spécialiste du dossier. Comment ne pas les comprendre ? **Travailler une demi-journée de moins, ça ne se refuse pas !**

Certes, à Noisy, la matinée allongée, qui consiste à faire travailler les enfants plus longtemps le matin lorsque les capacités d'attention sont les plus fortes, est conservée dans le nouveau scénario des 4 jours et une partie des enfants pourra profiter de cette demi-journée pour accomplir des activités culturelles ou sportives.

Mais combien seront-ils à pouvoir le faire ? Finalement, revenir à 4 jours d'école revient à augmenter les inégalités sociales dès le plus jeune âge. En effet, le « temps libre » supplémen-

Les familles

Bien qu'elles aient majoritairement voté pour le retour aux 4 jours, sensibles aux arguments des enseignants leur indiquant que leurs enfants étaient fatigués (fatigue qu'aucune étude sérieuse ne vient étayer), les familles ont beaucoup à perdre. **En renonçant à une demi-journée d'école, par nature gratuite, pour la remplacer éventuellement par du centre de loisirs revient à faire supporter par les familles les économies réalisées par la ville.** Pour certaines d'entre elles, c'est presque 500 euros de plus qu'elles auront à payer pour l'année scolaire à venir.

Les femmes

L'école à 4 jours et demi a eu des effets positifs pour les femmes salariées, selon une étude publiée en avril par l'Institut des politiques pu-

bliques. **Une partie, surtout les plus diplômées, est revenue travailler les mercredis**, ce qui a esquissé un début de rattrapage des inégalités au travail. Nul doute qu'en revenant à 4 jours, **une partie de la prise en charge des enfants le mercredi matin reviendra aux mères, comme d'habitude !**

Les enfants

Il est vrai qu'il n'existe pas d'évaluation montrant un effet de la réforme Peillon sur les résultats des élèves, mais de l'Académie de Médecine à l'INSERM en passant par de nombreux spécialistes de l'éducation, nombreux sont ceux qui assurent que la semaine de 4 jours est ce qui se fait de pire en matière d'organisation du temps de travail scolaire. En effet, **les temps d'apprentissages sont concentrés sur un temps très court ce qui rend plus difficile l'assimilation des connaissances.**

taire des uns permettant par exemple d'aller à son cours de piano ne sera que « du temps vide » pour d'autres qui remplaceront une demi-journée d'école par une demi-journée de télévision.

« En plein conseil municipal, Mme Marsigny a indiqué : « à titre personnel, je trouve que la semaine de 4 jours est une hérésie. » »

Au total, l'emploi du temps des petits Français sera le plus resserré d'Europe. Les petits Noiséens, en repassant à la

semaine de 4 jours par semaine, tomberont à 144 jours d'école par an quand nos voisins envoient leurs enfants à l'école entre 180 et 200 jours par an.

Qu'on ne s'étonne pas, dans les prochains mois, qu'on vienne encore nous parler de la baisse du niveau de nos enfants dans les classements internationaux. À Noisy, tous les adultes qui ont pris part à cette décision de revenir à 4 jours d'école en seront responsables, Mme Marsigny la première. ♦

Si l'on connaît la position de Mme Marsigny sur le retour à la semaine de 4 jours, on attend encore la position de son adjointe à l'éduca-

tion Mme Huret. Ex-Présidente de la PEEP locale, association dont la position nationale est le maintien de la semaine à 4,5 jours,

Mme Huret se tait. Dommage. On aurait bien aimé connaître son avis sur cette question.

Avant le vote du budget communal prévu au premier trimestre 2018, il est obligatoire de débattre des orientations budgétaires. **Ce débat a eu lieu lors du Conseil municipal du 14 décembre dernier.**

Le Maire adjoint aux finances s'est donc livré à cette présentation des orientations budgétaires dont les grandes lignes sont les suivantes : les impôts locaux n'augmenteront pas, les dotations de l'État seront en baisse et les dépenses de personnel seront en hausse, notamment en raison de l'augmentation des effectifs de la police municipale qui contribue, selon l'adjoint, à une diminution de la délinquance à Noisy-le-Grand.



À ce sujet, aucun chiffre ne vient étayer cette affirmation; on doit donc le croire sur parole.

Nul besoin d'être un spécialiste en finances publiques pour se rendre compte qu'il y a un problème. **En effet, comment augmenter les dépenses de fonctionnement quand les recettes pour les financer sont en baisse?**

Dans une réponse longue, confuse et embarrassée, l'adjoint aux finances a fini par avouer que les tarifs des activités communales seront revus, car « nous sommes moins chers que les autres villes ».

« Cela revient, pour un ménage, à vendre ses meubles pour remplir le réfrigérateur! »

L'exemple des droits d'inscription à l'école de musique a été publiquement évoqué par l'adjoint aux finances. En clair, **les impôts des Noiséens n'augmenteront pas, mais les tarifs des services municipaux (cantines, centres de loisirs, MPT, école de musique, Espace Michel-Simon...) sont dans le collimateur.**

Mais il y a plus grave : l'adjoint aux finances a indiqué que les plus-va-

lues des cessions foncières allaient permettre de financer toutes ces nouvelles dépenses prévues dans le futur budget!

En somme, on finance des dépenses de fonctionnement avec des recettes d'investissement. Cela revient, pour un ménage, à vendre ses meubles pour remplir le réfrigérateur !

Pendant de nombreuses années, la précédente majorité a constitué un patrimoine foncier important qui est la richesse de notre ville, une source de financement pour des équipements futurs utiles aux Noiséens, une assise financière qui nous rend crédibles auprès des financeurs, un patrimoine commun et public qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité et confiance.

Mme Marsigny et sa majorité, en dilapidant cette richesse non renouvelable, font la preuve, une fois de plus, de leur incompétence et de leur légèreté en matière de gestion des finances publiques.

Elle compromet l'avenir de Noisy par une « gestion » à courte vue que l'on peut résumer à cet adage : « Après moi, le déluge ». ♦

Le vrai visage de Mme Marsigny (épisode 3)

Dans notre édition précédente, nous évoquons l'autoritarisme de Mme Marsigny. Celui-ci s'exerce principalement sur son administration ou ses proches qu'elle musèle ou renvoie sans ménagement. Directeur de son Cabinet, directrice de la vie associative, directrice de la jeunesse, directeur technique de l'Espace Michel-Simon sont quelques-unes des victimes de l'autoritarisme de Mme Marsigny. Nous leur souhaitons de retrouver un emploi dans les meilleurs délais.

Cette brutalité de Mme Marsigny se retrouve également dans l'animation des séances du Conseil municipal. En novembre dernier, en infraction avec la Loi, Mme Marsigny a coupé la parole et le micro à Emmanuel Constant (Conseiller municipal d'opposition et Vice-Président du Conseil départemental) au milieu de son intervention en Conseil municipal, l'obligeant à quitter la salle pour protester contre cette censure. Outre que cette manière de faire est illégale et est de nature à faire annuler les délibérations du conseil municipal, elle témoigne aussi de la très grande fébrilité de Mme Marsigny lorsqu'on lui porte la contradiction.

Mais si l'autoritarisme de Mme Marsigny s'exerce à l'encontre de certains, il fait cruellement défaut quand il s'agit des membres de sa majorité. En effet, ces dernières semaines, des publications racistes, ordurières, islamophobes et haineuses ont fleuri sur les réseaux sociaux. Ces « posts » que nous nous refusons à reproduire tant ils sont odieux, ont été publiés par plusieurs membres de l'équipe de Mme Marsigny, en l'occurrence mesdames Huret et Boucher et messieurs Malgat et Le Pennec.

À ce jour, seul M. Malgat a été sanctionné par un retrait de sa délégation, mais il reste membre du Conseil municipal. Quant aux autres, rien!

Mme Marsigny, vous feriez mieux d'exercer votre autorité envers les bonnes personnes. Sanctionnez ces élus indignes de l'être plutôt que de faire la « chasse aux sorcières » au sein du personnel communal. Noisy s'en porterait bien mieux. ♦



Un conseil citoyen déserté

La Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (Loi Lamy) mise en place en 2014 a créé les conseils citoyens pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En mars 2016, **Mme Marsigny installe en grande pompe le Conseil citoyen et en profite pour supprimer les conseils consultatifs de quartier (CCQ)**, mis en place par l'ancienne majorité alors que rien ne l'y obligeait.

« Presque deux ans après la mise en place du conseil citoyen unique, le bilan est plutôt triste. »

Désormais, **seuls les quartiers du Champy-Hauts Bâtons, du Pavé Neuf et du Mont d'Est-Palacio sont représentés** dans ce conseil unique, composé de 94 personnes volontaires et désignées ou tirées au sort.

Fini donc le temps des cinq CCQ, qui avaient l'avantage de couvrir et représenter la totalité du territoire de Noisy-le-Grand et de ses habitants. **Fini le temps des actions concrètes de proximité créant du lien entre les différents quartiers de la ville.** Chaque habitant pouvait, par le biais de ceux-ci, se sentir « représenté » et force de proposition.

Presque deux ans après la mise en place du Conseil citoyen unique, le bilan est plutôt triste.

Lorsque l'on consulte le site de la ville sur le Conseil citoyen, le contenu est plutôt synonyme de grand vide, avec des informations datant de 2016!

Censé se réunir quatre fois par an en séances plénières, et 1 fois par mois en commissions, il n'y a aujourd'hui plus aucune trace concrète des actions menées par le Conseil citoyen : pas le moindre compte-rendu de réunion, de

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

commissions, ni la moindre photo.

À l'évidence, il ne se passe pas grand-chose au Conseil citoyen. La déception est grande si l'on en juge par nombre de conseillers encore présents. À ce jour, près de la moitié des 94 conseillers a jeté l'éponge, déplorant l'inefficacité, la lenteur du fonctionnement et, au total, l'échec de cette instance.

« À ce jour, près de la moitié des 94 conseillers ont jeté l'éponge »

Quant à l'élue en charge de l'animation de ce conseil, elle semble bien trop occupée à publier des posts racistes sur Facebook (cf. ci-contre)

En conclusion, à trop vouloir se démarquer de la majorité précédente, **Mme Marsigny supprime des choses qui marchaient pour les remplacer par ce qui ne fonctionne pas.** ♦

ÉCONOMIE LOCALE

Liberté de déplacement, facilité de création, coût moins élevé qu'un commerce sédentaire, en France ce sont six cents food-trucks (littéralement « camion de nourriture ») qui fleurissent chaque année.

Les demandes d'installation affluent auprès des communes qui sont habilitées à délivrer les autorisations d'occupation du domaine public. Ces demandes impliquent un traitement des dossiers extrêmement vigilant et délicat.

« Comme à son habitude Mme Marsigny fait cela « à la va-vite » »

Vigilant, dans le choix des offres afin d'offrir la meilleure qualité aux consommateurs. Délicat, afin de respecter l'équilibre commercial fragile et surtout éviter toute concurrence déloyale avec des commerces de proximité sédentaires. Dans la période économique difficile que connaissent nos commerçants, ce type de restauration pourrait les affaiblir davantage.

Food truck : comment gâcher une bonne idée ?



Ce type de camion convient particulièrement aux espaces de bureaux ou aux zones industrielles en manque d'offres de restauration.

La vocation des food-trucks pourrait être opportune s'ils répondaient véritablement à une demande de restauration « sur le pouce » dans des zones où il y a pénurie d'offres de restauration (zones de bureaux, zones commerciales ou industrielles, campus d'étudiants...).

Mais à Noisy-le-Grand, on a décidé de faire n'importe quoi ! Comme à son habitude Mme Marsigny fait cela « à la va-vite ». Des camionnettes, parfois hors d'âge, reconverties en food-trucks, installées en dépit du bon sens aux pieds

des restaurants et des cafés, à proximité de lieux de restauration rapide, en plein centre-ville ou près des centres commerciaux de nos quartiers, comme au Champy par exemple.

Résultat, les commerçants sédentaires, qui ont déjà des difficultés à faire face, se retrouvent confrontés à de nouveaux concurrents qui n'ont pas les mêmes obligations qu'eux et qui bénéficient du soutien de la Mairie.

« les commerçants sédentaires, qui ont déjà des difficultés à faire face, se retrouvent confrontés à de nouveaux concurrents »

Mme Marsigny a peu d'idées pour notre ville et, quand elle en a, elle trouve les moyens de les réaliser chichement, sans vision et maladroitement. Dommage ! ♦

VŒUX 2018...

Valérie Pécresse tresse des lauriers à Mme Marsigny « Maire Bâtisseuse »

C'était la surprise de la cérémonie des vœux à l'espace Michel-Simon le 19 janvier dernier : Mme Valérie Pécresse, Présidente LR de la région Île de France, nous honorait de sa présence. **La Présidente de la Région avait des choses importantes à nous annoncer, notamment en matière de transports publics.** De ce point de vue, le caractère « important » des annonces demande à être confirmé.

« Mais la vraie surprise de cette soirée fut cet hommage rendu à Mme Marsigny pour son action de bâtisseuse ! »

En effet, si des améliorations sont promises sur la ligne du RER A avec deux rames supplémentaires par heure pendant les périodes de pointe, celles-ci ne verront le jour qu'après l'automatisation de la ligne.

Autant dire que ce n'est pas pour tout de suite.

Quant aux Bus, Mme Pécresse nous a promis deux véhicules de plus sur la ligne 220... par jour ! Notre quotidien ne va sans doute pas en être bouleversé.

Mais la vraie surprise de cette soirée fut cet hommage rendu à Mme Marsigny pour son action de bâtisseuse! Déclinant les programmes immobiliers noiséens les uns après les autres, Mme Pécresse a félicité notre Maire pour la multiplicité de ses projets de constructions immobilières.

Les Noiséens qui ont voté pour elle, convaincus par ses discours de campagne axés sur l'arrêt du béton à Noisy-le-Grand, se sont sans doute senti trompés.



Quant au discours de Mme Marsigny, nous avons eu droit à une longue, très longue, trop longue énumération d'idées générales, de projets vagues et d'intentions obscures pour l'année à venir.

Seul moment de sincérité lors de cette soirée : l'hommage rendu par Mme Marsigny aux bénévoles du Téléthon en fin de cérémonie. ♦



Venez nous rencontrer!

➔ **À la permanence du marché du Centre-ville, à l'angle de l'avenue Aristide-Briand et de la rue Pierre-Brossolette, tous les dimanches matin de 10 heures à midi, de septembre à la mi-juillet.**

Contactez-nous à **Parti socialiste**, Section de Noisy-le-Grand, BP 36, 93160 Noisy-le-Grand ou par courriel à contact@psnoisylegrand.fr

Votre Conseiller départemental vous reçoit.

Emmanuel CONSTANT, Conseiller départemental du canton de Noisy-Gournay, Vice-Président en charge de l'éducation et Conseiller municipal de Noisy-le-Grand,

vous reçoit en Mairie de Noisy-le-Grand le 1er lundi de chaque mois de 18 h 30 à 19 h 30.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 01 43 93 93 48 ou en écrivant à econstant@seinesaintdenis.fr.

